

Syndrome de Marfan et apparentés

ANTI-AGRÉGANTS ET ANTICOAGULANTS

Il n'y a pas de spécificité à la prescription des anti-agrégants et anticoagulants chez les patients atteints d'un syndrome de Marfan.



CE QUI EST RECOMMANDÉ

- Indications et contre-indications des traitements antiagrégants plaquettaires et anticoagulants identiques chez les patients Marfan et **non Marfan**.



CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Modifier la prescription des antiagrégants ou des anticoagulants du fait du diagnostic de syndrome de Marfan.

Pour en savoir plus : <http://www.marfan.fr/>
http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2008-07/pnds_marfan_web.pdf